

## Présentation du CRA :

Le CRA est une association nationale à but non lucratif créée il y a plus de 30 ans pour faciliter la transmission d'entreprises (TPE & PME) et pérenniser l'emploi et le tissu économique.

Présente dans 73 villes de France, elle est animée par 230 délégués anciens responsables d'entreprises.

Le CRA est membre du Réseau Transmettre et Reprendre créé en 2015 avec sept autres acteurs essentiels :

- Le Conseil Supérieur des Experts Comptables
- Le Conseil Supérieur du Notariat
- Le Conseil National des Barreaux
- BPI France
- Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat .
- CCI France
- L'Agence France Entrepreneurs (ex APCE)

## Les Points forts du CRA :

- **Sélection, formation et accompagnement des repreneurs** dans leur démarche de reprise : un vivier de plus de 1 300 repreneurs sur tout le territoire, disposant d'un apport significatif,
- **Préparation et accompagnement des candidats à la cession** de leur entreprise,
- **Partenariat avec tous les acteurs de la transmission d'entreprises** : avocats, experts comptables, notaires, banquiers, intermédiaires et tous les organismes institutionnels (fédérations professionnelles, syndicats professionnels, CCI, centres de Pôle Emploi etc.).

## Des Repreneurs formés pour Réussir :

**Des Repreneurs sélectionnés** : Analyse du profil des candidats-repreneurs, de leur appétence pour l'entrepreneuriat et de leur capacité financière.

**Coaching de 2 jours : Cadrage et Ciblage d'une reprise d'entreprise.**

**Des Repreneurs formés** : Formation pratique sur tous les aspects du processus de reprise et de la Direction d'entreprise animée par des professionnels experts dans chacun des domaines.

**Session de Formation de 3 semaines : La Reprise d'entreprise-Les outils pour réussir**

**Des Repreneurs accompagnés** : par des parrains anciens responsables d'entreprises, au sein de groupe de repreneurs et pouvant bénéficier d'une formation complémentaire lors de la concrétisation de leur projet.